

*Direction régionale des affaires sanitaires et sociales des
Pays de la Loire*
&
*Direction Interdépartementale des Anciens Combattants
des Pays de la Loire*

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU PÔLE SANTÉ PUBLIQUE ET COHÉSION SOCIALE

2007



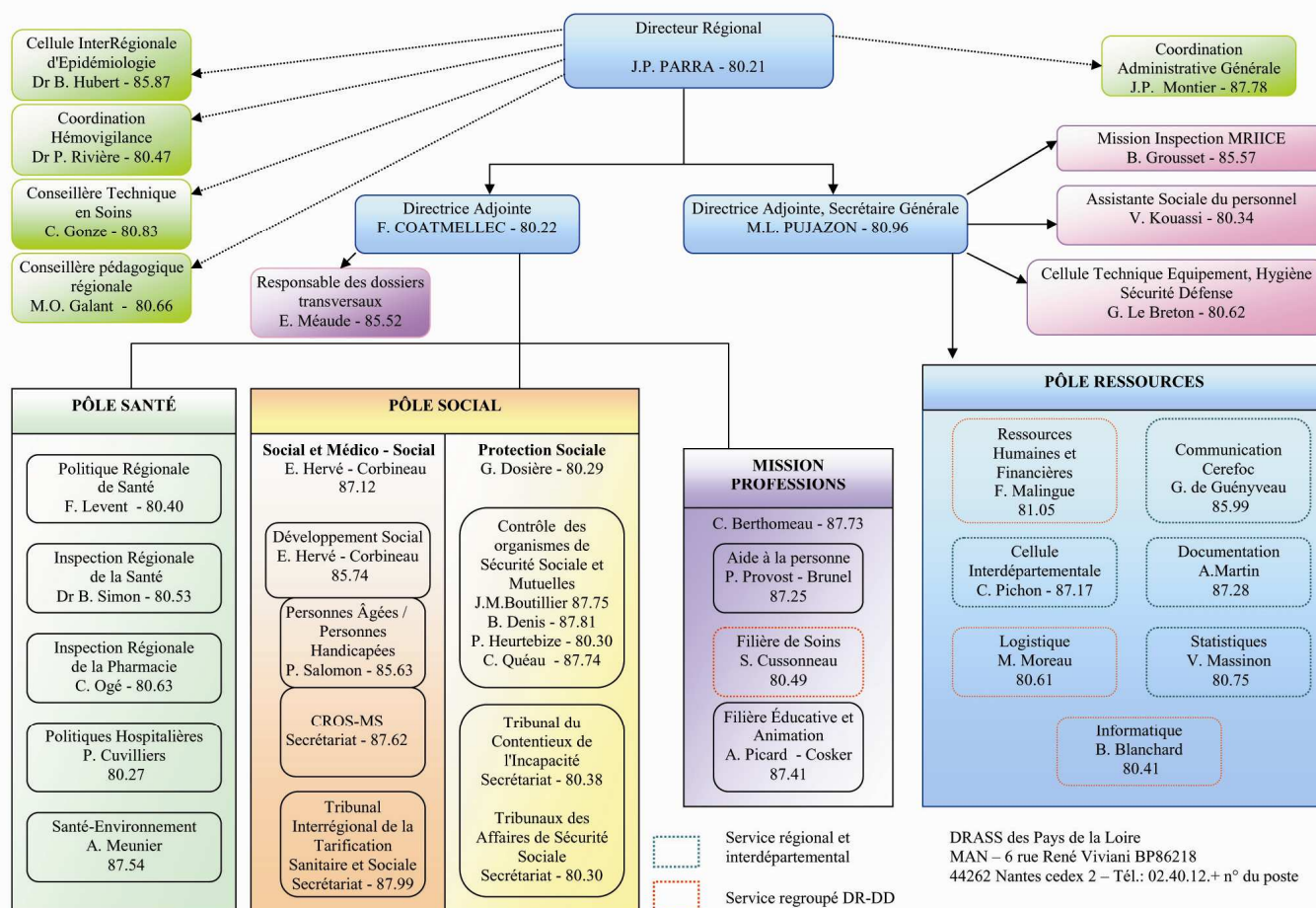
**DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES
DES PAYS DE LA LOIRE**

Directeur Régional : Dr Jean-Pierre PARRA
Directrice Adjointe : Françoise COATMELLEC
Secrétaire Générale : Marie-Line PUJAZON

Rue René Viviani, BP86218 - 44262 NANTES cedex 2
Tél. : 02.40.12.80.20 - Fax : 02.40.12.80.77
Mél. : dr44-direction@sante.gouv.fr

Effectifs : 175 agents

Site intranet : <http://pays-de-la-loire.sante.gouv.fr/index.html>



1^{er} avril 2008

SOMMAIRE

Introduction	04
1 La Mission Régionale et Interdépartementale d'Inspection, de Contrôle et d'Évaluation	05
2 Les conseillères Pédagogique et Technique	07
3 La cellule Technique Equipement, Hygiène, Sécurité Défense	08
4 Le pôle santé	
• <i>Politique Régionale de Santé</i>	09
• <i>Inspection Régionale de la Santé</i>	11
• <i>Inspection Régionale de la Pharmacie</i>	13
• <i>Politiques Hospitalières</i>	14
• <i>Santé Environnement</i>	15
• <i>Dossiers transversaux : la pandémie grippale</i>	18
5 Le pôle social	
a) Le service social et médico-social	
• <i>Prévention de l'exclusion et insertion des personnes vulnérables</i>	19
• <i>Personnes âgées – personnes handicapées et crédits CNSA</i>	21
• <i>Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Social de Nantes</i>	23
• <i>Service Protection Sociale</i>	25
b) Le service et Protection Sociale	
6 Le service Mission Professions	27
7 Le pôle ressources	
• <i>Ressources Humaines et Financières</i>	28
• <i>CEREFOC</i>	29
• <i>Documentation</i>	30
• <i>Logistique</i>	31
• <i>Statistiques</i>	32
• <i>Informatique</i>	33
9 La Direction Interdépartementale des Anciens Combattants (DIAC)	34

INTRODUCTION

Même si 2007 s'inscrit dans la continuité des années de transition qui mèneront nos institutions vers une gouvernance d'un nouveau type, chacun s'est mobilisé cette année afin de faire avancer les dossiers importants et poursuivre notre action .

Durant cet exercice, nous avons consolidé le GRSP qui porte d'ailleurs en lui les prémices de nouveaux instruments de guidance des choix publics.

Parallèlement à la réflexion sur la régionalisation de la fonction médicale, la rareté de certaines de nos ressources, nous a contraint à mutualiser une part des services support.

Notre apport à l'action de l'ARH, notamment au travers du réseau des DDASS, a revêtu une importance particulière avec la signature de 180 contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM).

La mise en œuvre des outils de programmation régionaux tels que le plan cancer, le programme régional d'insertion pour les populations immigrées (PRIPI), le plan régional de santé environnement (PRSE), le programme inter départemental d'accompagnement des handicap et de la perte d'autonomie (PRIAC) et notre contribution au contrat de projet ont permis de susciter des actions concrètes telles que la création de places pour personnes âgées ou handicapées et le financement d'actions ou de dispositifs en faveur des populations les plus fragiles.

Enfin, nous avons poursuivi le renforcement de l'inspection et affiné notre dispositif de veille sanitaire.

Mais cette année fut également celle de la RGPP qui, tous services publics confondus, doit aboutir à terme, non seulement au toilettage de nos missions mais aussi à la réorganisation de nos institutions dont l'un des volets majeurs sera la création des agences régionales de la santé qui doit intervenir en 2008/2009.

Mission Régionale et interdépartementale d'inspection de contrôle et d'évaluation (MRIICE)

Plan de la fiche

- 1) Actions sur le champ de la sécurité sanitaire
- 2) Actions sur le champ de la santé publique
- 3) Action sur le champ social et médico-social
- 4) Actions dans le champ de la protection sociale

Inspections réalisées en 2007

Sécurité sanitaire :
11 établissements de santé
20 pharmacies à usage intérieur

Santé publique
3 établissements pénitentiaires

Secteur médico-social et social
43 établissements

MRIICE

**Direction Régionale
des Affaires Sanitaires et
Sociales
des Pays de la Loire
Rapport d'activité 2007**

Le programme régional et interdépartemental d'inspection, de contrôle et d'évaluation 2007 a été validé par le CAR du 24 avril 2007, après approbation initiale par le CTRI.

Il intègre les priorités nationales d'inspection prévues dans la DNO 2007 :

- la prévention de la légionellose
- le signalement des infections nosocomiales
- les grossistes en produits pharmaceutiques
- les centres d'interruption volontaire de grossesse
- la prévention et lutte contre le tabagisme
- l'inspection sanitaire des établissements pénitentiaires
- la prévention de la maltraitance sur personnes vulnérables, ainsi que les initiatives locales, dans l'ensemble des domaines sanitaires et sociaux.

1. Actions sur le champ de la sécurité sanitaire

Dans ce domaine, l'année 2007 a été marquée par des missions d'inspection réalisées dans la continuité des actions entreprises lors des exercices précédents :

- prévention de la légionellose dans 11 établissements de santé. La prise de conscience du risque est réelle pour la majorité des établissements. Ce sont les établissements de petite taille qui présentent le plus de lacunes.
- conformité de 2 dépôts de produits sanguins labiles, avec 2 avis favorables à la poursuite de l'activité.
- contrôle de 20 pharmacies à usage intérieur des établissements de santé.

2. Actions sur le champ de la santé publique

Sur ce champ, 2007 a vu la poursuite du plan triennal d'inspection sanitaire des établissements pénitentiaires. A ce titre, les maisons d'arrêt de Laval et de Fontenay le Comte et le centre de détention de Nantes ont été inspectées sous les aspects :

- hygiène, sécurité et salubrité,
- organisation des soins somatiques et psychiatriques et adaptation des politiques de santé publique,
- fonctionnement du service pharmaceutique,
- protection sociale des détenus.

Bon nombre de recommandations ont été émises lors des inspections, tout en reconnaissant les efforts déjà accomplis par l'administration pénitentiaire et les établissements de santé de référence des unités de consultations et de soins ambulatoires implantées dans chaque établissement pénitentiaire.

Le respect de la réglementation relative à l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif a donné lieu à une sensibilisation des établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux tout au long de l'exercice, lors des différents contrôles diligentés dans ces structures.

3. Actions sur le champ social et médico-social

Sur le secteur social et médico-social, cette année a vu le démarrage du 2^{ème} plan quinquennal national 2007-2011 de prévention de la maltraitance sur personnes vulnérables en institution; à ce titre 43 établissements ou services sociaux ou médico-sociaux ont été inspectés.

En règle générale, les inspections n'ont pas révélé de situations critiques au point de nécessiter la fermeture ou la suspension immédiate de l'activité des structures. Elles ont permis de mettre en exergue certains dysfonctionnements de nature à induire diverses formes de maltraitance et ont été accompagnées de préconisations afin de remédier aux problèmes repérés (par exemple : élaboration ou mise à jour du projet d'établissement, formation des personnels à la prévention de la maltraitance, respect de l'intimité des personnes accueillies ...).

4. Actions dans le champ de la protection sociale

Dans ce domaine, 2007 a été caractérisée par l'évaluation des conventions d'objectifs et de gestion conclues entre l'Etat et les caisses nationales de sécurité sociale sur le thème de la réforme de l'assurance maladie.

Par ailleurs l'audit conjoint DRASS/TG a porté sur la gestion des indus par les organismes de sécurité sociale.

MRIICE

Direction Régionale
des Affaires Sanitaires et
Sociales
des Pays de la Loire
Rapport d'activité 2007

Plan de la fiche

- 1) Les rencontres
- 2) Suivi de projets
- 3) L'expertise
- 4) Les journées

300 cadres de santé pour la 1^{ère} journée régionale des cadres de santé

Suivi des textes : délégation / Transfert nouveaux métiers (HAS)

Décret n°2007-552 du 13 avril 2007 relatif au fonctionnement de l'Ordre infirmier

**CONSEILLERES
PEDAGOGIQUE
ET TECHNIQUE**

Direction Régionale
des Affaires Sanitaires et
Sociales
des Pays de la Loire
Rapport d'activité 2007

L'année 2007 a été marquée par

1) Les rencontres

- 2 rencontres avec les IDE de Santé Publique des DDASS PAYS DE LOIRE
- 3 rencontres avec le Conseil Régional
- 4 rencontres avec les directeurs de soins d'établissements et les directeurs d'instituts de formation de la région
- 5 rencontres avec les CTRS au niveau national

2) Suivi de projets

- Suivi des projets et des recompositions d'établissements en particulier SSR adultes et enfants (Pen Bron/ St Gilles /ESEAN)
- Suivi des projets pédagogiques des Instituts de formation
- Suivi et conseils aux cadres participant au CGS Soins de suite à NANTES

3) L'expertise

- **Participation à**
 - des audits (PSSL / LONGUE / MAUBREUIL / Service MPR CHU de NANTES)
 - des inspections (ESEAN / LA BARONNAIS/ IFAS CHATEAU GONTIER)
 - l'élaboration de la *plaquette concernant les déchets* avec IRP et Santé environnement
 - la réflexion sur les *formations* avec les établissements dans le cadre du plan cancer
 - aux *comités pédagogiques et de gestion de l'ANFH*
 - aux *Conseils pédagogiques des Instituts de formation*
 - à la *Commission régionale des ostéopathes*
- **Analyse**
 - des *problèmes rencontrés autour de l'exercice professionnel*
 - des *projets de soins*
- **Dans le cadre des formations para-médicales , élaboration de 4 projets:**
 - L'enseignement clinique
 - La place du stage dans la formation
 - Les stages à l'étranger
 - Le repérage des capacités d'apprentissage en sélection

4) Les journées

- **Organisation le 27 Novembre 2007 de la 1^{ère} journée régionale des cadres de santé** sur le thème : *La plus value du cadre de santé dans la prise en charge des patients(300 participants)*
- **Participation** à l'organisation et animation d'un atelier sur habitat /précarité à la *journée inter-régionale précarité Santé Mentale du 29 Novembre à RENNES*

Une dotation de
184,9 M€
pour le plan d'aide à la
modernisation (PAM)

8.34 M€ versés à
17 établissements
accueillant des personnes
âgées

2,8M€ versés à
9 établissements
accueillant des enfants et
des adultes handicapés

L'année 2007 a été marquée par la poursuite du plan d'aide à la modernisation des établissements pour personnes âgées et pour personnes handicapées.

Ce plan a été doté de 184,9 M€ issus des excédents de l'exercice 2006 de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA).

il est centré sur l'amélioration de la qualité de vie des personnes en perte d'autonomie.

La programmation régionale a été réalisée en concertation étroite avec les conseils Généraux et les préfets des départements.

Elle a concerné :

- **17 établissements pour personnes âgées** de tous types
Le **montant des aides** accordées sur ce secteur a atteint **8,34 M€**,
Le **taux moyen de soutien** aux opérations étant de **2,4%**

9 établissements pour enfants et adultes handicapés
Le montant des aides accordées sur ce secteur a atteint **2,8 M€**,
Le **taux moyen de soutien** aux opérations étant de **29.9%**

Ainsi, pour les Pays de la Loire, le soutien de la CNSA concerne des opérations de modernisation de locaux existants (restructuration ou reconstruction), dont le montant global de 77 M€ ne sera que partiellement impacté sur les prix de journée du fait des subventions obtenues.

**CELLULE
TECHNIQUE
EQUIPEMENT
HYGIENE
SECURITE
DEFENSE
CREDITS CNSA**

Direction Régionale
des Affaires Sanitaires et
Sociales
des Pays de la Loire
Rapport d'activité 2007

Plan de la fiche

- 1) Pilotage de la politique de santé publique
- 2) Déterminants de santé
- 3) Pathologies à forte morbidité/mortalité
- 4) Qualité de vie et handicaps

6 495 543 € de crédits versés au GRSP

418 330 € de crédits dédiés au CPER

-volonté de renforcer l'ORS dans le CPER 2007-2003
- émergence d'un nouveau projet de nutrition (PNNS2) et la prévention des violences
- 81% des crédits SIDA servent au financement des structures "Aides"
- recentralisation totale en Loire-Atlantique
- suivi des 5 structures départementales du dépistage du plan cancer du sein
- points d'écoute pour les personnes en difficulté sociale
- plans d'aide à domicile pour personnes malades du sida sur 3 départements (44;49;72)

**POLITIQUE
RÉGIONALE
DE SANTÉ
BOP 204**

**Direction Régionale
des Affaires Sanitaires et
Sociales
des Pays de la Loire
Rapport d'activité 2007**

L'année 2007 a été marquée par la mise en place du budget du groupement régional de santé publique (GRSP) auquel 94 % des crédits du BOP 204 ont été versés pour la mise en œuvre du PRSP.

Le reste des crédits a été réparti entre :

- la conférence régionale de santé (30 000 €)
- le Contrat de Projets Etat Région 2007-2013 (418 330 €).

Les crédits du GRSP ont été ventilés en fonction des réponses à un appel à projets lancé en septembre 2006 sur les grands axes du PRSP, une partie importante des crédits étant cependant "réservée" (notamment pour les têtes de réseau, le dépistage des cancers, la recentralisation)

I LES CREDITS ALLOUES

1) Pilotage de la politique de santé publique

30 000 € pour la conférence régionale de santé

30 000 € pour le GRSP et 38 462 € pour l'accompagnement du système d'information

303 960 € pour le réseau d'éducation pour la santé (CREDEPS-CODES)

250 000 € pour l'Observatoire Régional de la Santé dans le cadre du CPER 2007-2013

650 000 € pour la santé des personnes en difficulté sociale (PRAPS)

2) Déterminants de santé

Alcool : 70 000 €

Tabac : 20 000 €

Traumatisme par accidents et violences : 25 000 €

Autres pratiques à risques : 635 000 €, dont 65% pour deux structures d'insertion des toxicomanes en Maine et Loire et Mayenne

Nutrition et activité physique : 60 000 € pour la mise en œuvre du PNNS 2

Environnement : 120 000 € (dont CPER 85 330 €)

3) Pathologies à forte morbidité/mortalité

VIH/ SIDA et infections sexuellement transmissibles (IST) : 804 583 €

Hépatites : 15 000 €

Autres maladies infectieuses : 2 400 000 €

Cancer : 1 172 269 €

Santé mentale dont suicide : 311 000 €

4) Qualité de vie et handicaps

20 400 € pour la plate-forme téléphonique IVG-contaception

29 600 € pour des projets

140 000 € pour les plans d'aide à domicile pour malades du sida

II LES POINTS MARQUANTS EN 2007

1) Pilotage de la politique de santé publique

- le soutien actif à la conférence régionale de santé

(deux réunions plénières avec constitution de trois commissions)

- pour l'élaboration du rapport sur le respect des droits des usagers (publié fin mars 2007), préparation du rapport 2008,

- sur le suivi et l'évaluation du PRSP,

- sur la coordination des acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux dans le domaine de la prise en charge des personnes âgées.

- la volonté de renforcer l'observation de la santé

L'inscription du fonctionnement de l'ORS dans le CPER 2007-2013 (250 000 € par an) : un des documents produits en juin 2007 s'intitule "La Santé Observée en Pays de la Loire", tableau de bord régional constitué de fiches

- **l'inspection (Etat-assurance maladie) des associations constituant le réseau d'éducation pour la santé**, qui va déboucher en 2008 sur la signature d'une convention d'objectifs et de moyens

- **le fonctionnement du GRSP** qui repose essentiellement sur les services de la DRASS

- la **santé des personnes en difficulté sociale (PRAPS)** avec financement de projets (crédits ventilés en fonction d'indicateurs démographiques, sanitaires et sociaux)

2) Déterminants de santé

- **les actions de prévention et de réduction des risques liées aux pratiques addictives** réparties entre plusieurs sous-actions : alcool, tabac, autres pratiques à risques

- l'émergence de nouveaux projets sur la **nutrition** (PNNS 2) et la **prévention des violences**

3) Pathologies à forte morbidité/mortalité

- **SIDA** : 81 % des crédits servent au financement des structures Aides, sida info service, REVIH... Une inspection est programmée sur 2008

- **suivi de la recentralisation (autres maladies infectieuses)** : il s'agit des crédits finançant des actions de santé reprises par l'Etat (tuberculose, infections sexuellement transmissibles et vaccinations). La recentralisation est totale en Loire-Atlantique, partielle en Maine et Loire et Sarthe.

- **accompagnement du plan cancer** : essentiellement le suivi des 5 structures départementales de gestion du dépistage du cancer du sein, mais également le financement des 2 registres des cancers (CPER) et de projets de prévention

- **santé mentale dont suicide avec les points d'écoute des personnes en difficulté sociale**, et la poursuite des formations prévention et gestion de la crise suicidaire (dont CPER) et des projets de prévention

4) Qualité de vie et handicaps

- **autres maladies chroniques** : plans d'aide à domicile pour malades du sida sur 3 départements : 44, 49 et 72 avec le souhait d'évoluer vers une prise en charge de droit commun

**POLITIQUE
RÉGIONALE
DE SANTÉ
BOP 204**

Direction Régionale
des Affaires Sanitaires et
Sociales
des Pays de la Loire
Rapport d'activité 2007

Plan de la fiche

- 1) La démarche de mutualisation des fonctions médicales
- 2) les plans et priorités de santé publique
- 3) L'offre de soins
- 4) Le programme inspections et contrôles
- 5) La recherche biomédicale

700 000 €

Enveloppe pour les travaux de répartition

Priorités 2007

- le réseau urgences,
- les soins de support en cancérologie,
- la mise en place du dépistage colorectal (5 départements),
- l'organisation des transports des mères
- les permanences d'accès aux soins de santé,
- la prise en charge des maladies rares dans la région,
- le projet médical d'un Etablissement Pour Mineur,
- la mise en place du centre de ressources inter-régional de prise en charge des auteurs de violences sexuelles,
- le contrôle de la sécurité en radiothérapie
- l'inspection du réseau des CODES.

**INSPECTION
RÉGIONALE
DE LA SANTÉ**

Direction Régionale
des Affaires Sanitaires et
Sociales
des Pays de la Loire
Rapport d'activité 2007

L'année 2007 a été marquée par :

1. Le renforcement de la démarche de mutualisation des fonctions médicales:

Priorité a été donnée à cette démarche afin de faire face aux déficits actuels et prévisionnels en MISP et d'augmenter les capacités d'expertise de l'IRS.

De nouvelles organisations pour la réponse aux questions de veille sanitaire sont ainsi en cours d'examen.

2. Les plans et priorités de santé publique:

Urgences

- Répartition d'enveloppe pour les permanencières d'accueil et de régulation médicale travaillant dans les Samu, la permanence médicale dans les hôpitaux locaux de la région, la modernisation des autocoms des 5 Samu de la région en relation avec leur organisation en cas de grippe aviaire.

NB: Les Samu actuellement considèrent qu'ils fonctionnent en situation de crise les dimanches matin et les jours fériés.

- Réunion de la commission régionale des urgences en mai 2007.
- Travail sur la mise en place du réseau des urgences.

Dernière année du Plan cancer:

- impulsion forte sur les soins de support en cancérologie
- mise en place du dépistage colorectal dans les 5 départements
- demande de réalisation à l'ORS d'un document de communication sur les dépistages personnalisés aux 5 départements
- poursuite et projet d'amplification de l'expérimentation du dispositif expérimental de l'accompagnement social après une évaluation très positive (DAPAC).
- démarrage des travaux pour la révision du SROS.

Achèvement du plan périnatalité 2005-2007.

Les travaux de répartition de l'enveloppe MIGAC d'un montant de 700 000€ ont conduit à privilégier :

- Une meilleure prise en compte de l'environnement psychologique de la naissance (création de 6 postes de psychologues dans les maternités),
- L'amélioration de l'organisation des transports des mères, des nouveaux nés et des enfants,
- Le renforcement des Permanences d'Accès aux Soins de Santé pour améliorer l'accès des femmes enceintes en situation de précarité.

Poursuite du plan pluriannuel maladies rares avec la mise en place du centre de ressource régional (CRR), en collaboration entre les deux CHU de Nantes et Angers afin d'améliorer la prise en charge des maladies rares dans la région

Première année complète suivant la recentralisation de la lutte contre la tuberculose, les maladies sexuellement transmissibles et les vaccinations.

- En Loire Atlantique, poursuite de la montée en charge du dispositif recentralisé autour du CH de saint Nazaire et du centre fédératif créé au CHU de Nantes.
- En Sarthe, transfert à l'Etat par le Conseil Général, des missions de lutte contre la tuberculose et création d'un dispositif reposant sur un pôle de santé publique au CH du Mans.
- Le poste de MISP régional créé en DRASS autour des actions recentralisées est opérationnel depuis le 1^{er} octobre 2007.

- Une étude menée en 2007 confirme le rôle important de la précarité et des migrations dans l'épidémiologie régionale de la tuberculose.

L'analyse de la situation régionale et des premiers rapports d'activité fait apparaître des disparités dans les dispositifs mis en œuvre qui appellent à un effort d'harmonisation stratégique. La publication du programme national de lutte contre la tuberculose fin 2007 sera structurante à cet égard.

3. L'offre de soins:

Les soins aux détenus

- Soutien au CHU de Nantes dans l'élaboration du projet médical de l'Établissement Pour Mineur (EPM de 60 places pour jeunes garçons et filles incarcérés dans le grand ouest) qui a ouvert en janvier 2008
- mise en place au CHU de Nantes du centre de ressources inter-régional de prise en charge des auteurs de violences sexuelles (CRIA VS) dans le cadre du plan santé mentale au CHU de Nantes.

Participation à la rédaction du Schéma Interrégional d'Organisation Sanitaire de l'interrégion Ouest (SIOS) en particulier pour le volet greffe de cellules souches hématopoïétiques et grands brûlés.

Renouvellement des autorisations de prélèvement d'organes pour les établissements de santé de la région. Sept établissements sont concernés.

4. Programme inspections et contrôles:

Contrôle de la sécurité en radiothérapie dans les 7 centres de la région par l'agence de sûreté nucléaire en lien avec le MISP de l'IRS.

Démarrage d'un plan d'inspection pour vérifier les conditions d'accès et de fonctionnement des centres d'IVG : 3 centres ont été inspectés en 2007, les 17 autres centres de la région le seront en 2008.

Les Infections nosocomiales

- Accompagnement des établissements mal classés en 2005.
- Campagne 2007 de recueil des bilans d'activité de lutte contre les infections nosocomiales des 135 établissements de santé de la région entre mars 2007 et juillet 2007.
- Contrôle des éléments de preuves des bilans d'activité pour 19 établissements de santé entre juin 2007 et août 2007.
- Plan d'inspections des dispositifs de signalement des infections nosocomiales. Visites de 4 établissements de santé en 2007.

Prisons : Participation de l'IRS à 2 inspections en substitution des MISP de départements

Promotion de la santé: Conception et mise en œuvre avec la contribution d'1 MISP de département à l'inspection du réseau des CODES

5. La recherche biomédicale

- Renouvellement des arrêtés de nomination des membres des deux comités de protection des personnes de la région pays de la Loire,
- Autorisation de lieu de recherche pour le laboratoire BIOFORTIS,
- Finalisation du recueil des déclarations publiques d'intérêt pour les membres des deux comités de protection des personnes.

2/2

**INSPECTION
RÉGIONALE
DE LA SANTÉ**

Direction Régionale
des Affaires Sanitaires et
Sociales
des Pays de la Loire
Rapport d'activité 2007

Plan de la fiche

1) l'harmonisation
interrégionale des supports
d'inspection

2) la communication



Mots clé :

- Assurance qualité
- Certification interrégionale
- Harmonisation des pratiques
- Analyses



Inspection
régionale
de la pharmacie
BOP 228

Direction Régionale
des Affaires Sanitaires et
Sociales
des Pays de la Loire
Rapport d'activité 2007

Initialisée en 2001 par les IRP de Bretagne, Basse Normandie et Pays de la Loire (voir logo interrégional en bas à gauche), la **démarche qualité** reste, en 2007, au cœur de la réflexion et des actions de l'IRP des Pays de la Loire.

La **certification** (iso 9001 – v. 2000) accordée en 2003 a été renouvelée en décembre 2007 par le bureau Veritas.

Certes, une telle démarche, interrégionale de surcroît, nécessite des efforts, mais loin de se positionner comme un exercice de style intellectuel et stérile, elle affiche et impose des objectifs volontaires voire ambitieux dont les résultats sont lisibles. **L'adhésion des membres de l'IRP à cette organisation est totale...**

En dehors des objectifs liés à l'amélioration de la qualité des services attendus (délais de réponse, pertinence des rapports), l'accent a été mis en 2007 sur les trois axes suivants:

- L'harmonisation des supports et méthodes d'inspection au sein des trois IRP certifiées
- Une approche thématique des inspections
- Le développement de la communication à l'égard du public et des professionnels.

1) **L'harmonisation interrégionale des supports d'inspection** répond à la volonté d'apprécier d'un même regard le fonctionnement des établissements que les IRP contrôlent. Ces outils s'appuient essentiellement sur la réglementation opposable (code la santé publique...).

L'analyse du fonctionnement général des établissements est certes nécessaire mais s'avère souvent lourde et parfois mal comprise. Les **analyses thématiques** que nous leur associons, permettent d'en extraire les processus les plus représentatifs soit:

- o En termes d'analyse de risque
- o En termes d'approche pédagogique
- o En termes de communication (voir item suivant)

2) **La communication** permet de présenter au public et aux professionnels les résultats des inspections effectuées au cours d'une période donnée, que ce soit en ligne (site de la DRASS) ou sous forme d'une plaquette maintenant reconnaissable par sa présentation et sa mise en page.

Actions menées en 2007:

- **Synthèses officine** : "La chaîne du froid à l'officine" et "Suivi des traitements antivitaminiques K"
- **Thèmes 2007** (les synthèses sont en cours)
 - o **Officine** : "Médicaments et grossesse" et "l'informatique à l'officine"
 - o **Biologie** : La phase pré-analytique (2007-2008)
 - o **Hôpitaux locaux** : Le circuit du médicament

2008 verra la naissance d'un bulletin périodique mis en ligne (Pharma Flash Ouest) qui reprendra, entre autres, les avancées réglementaires ainsi que les observations et bonnes pratiques découlant des constats issus des inspections.

Plan de la fiche

- 1) Les projets médicaux de territoire
- 2) Une recherche d'efficience des organisations hospitalières

Signature en 2007, de 180 contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM)

POLITIQUES HOSPITALIERES

Direction Régionale
des Affaires Sanitaires et
Sociales
des Pays de la Loire
Rapport d'activité 2007

L'année 2007 a été marquée par la poursuite de l'optimisation de l'organisation hospitalière.

Le service "Politiques Hospitalières" de la DRASS, au titre de son inscription dans le réseau ARH, apporte sa contribution à cette optimisation en participant aux actions menées, qui se sont tout particulièrement développées en 2007, autour de deux axes forts.

1) Les projets médicaux de territoire

L'organisation territoriale de l'offre de soins a été revue dans le cadre des projets médicaux de territoire avec

- * l'élaboration des 7 PMT pour les territoires de recours
- * la révision et le complément du SROS
- * les Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM), les Contrats de Bon Usage du Médicament (CBUM), les Objectifs Quantifiés de l'Offre de Soins(OQOS)

2) Une recherche d'efficience des organisations hospitalières

L'organisation interne des établissements a été examinée pour améliorer l'efficience des services. Une attention particulière a donc été portée sur :

- * le suivi financier des établissements
- * la poursuite du plan hôpital 2007(25 projets architecturaux)
- * le suivi et l'animation du dialogue social (mise en place de la commission paritaire régionale)
- * la qualité et sécurité des soins (travail avec l'HAS dans le domaine des sécurités réglementaires)
- * l'efficience des organisations hospitalières (travail sur les blocs opératoires avec la MEAH)

180 contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens ont été signés avec les établissements de la Région.

Plan de la fiche

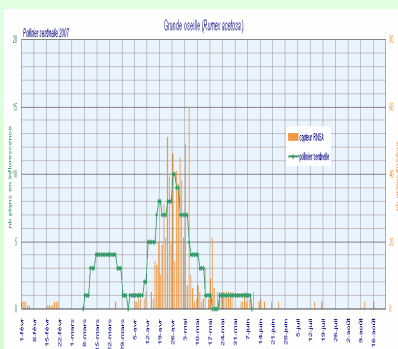
- 1) Les pollinoses
- 2) La prévention des risques liés à l'écoute de la musique amplifiée

-anticipation de 5 jours à 5 semaines des pics polliniques

-100000 kits dépliant et bouchons d'oreilles distribués

- poursuite de l'étude d'évaluation du pollinier en 2009 dans le cadre du programme PRIMEQUAL

- généralisation de la protection des jeunes musiciens contre le bruit



SANTE ENVIRONNEMENT
BOP 204

Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales des Pays de la Loire
Rapport d'activité 2007

Dans le cadre du BOP 204 (SPP), **l'action du service Santé Environnement a notamment été marquée, en 2007 par** deux études, l'une sur les pollinoses l'autre sur la prévention des risques liée à l'écoute de la musique amplifiée.

1 – Les pollinoses

Au cours du printemps une étude épidémiologique d'intervention sur les bénéfices sanitaires du "pollinier" sentinelle mis en place au jardin botanique de Nantes dans la prévention des pollinoses a été effectuée.

D'ores et déjà, il est possible de dire que le fait de pouvoir anticiper de 5 jours à 5 semaines les pics polliniques présente un bénéfice certain pour la prévention des effets sur la santé des personnes allergiques.

De plus, l'étude montre, en résultat principal, une nette diminution des conjonctivites et rhinites chez les personnes qui, averties par les données du " pollinier sentinelle", ont consulté à ce moment là, avant l'apparition des symptômes.

En 2009, une deuxième étude de plus grande ampleur aura lieu dans le cadre du programme PRIMEQUAL (Programme de Recherche Inter-organisme pour une Meilleure QUALité de l'Air à l'échelle Locale) financée par le MEDAD, avec pour objet d'affiner les avantages de ce moyen de prévention, la DRASS des Pays de la Loire restant porteur de cette action.

2 – La prévention des risques liés à l'écoute de la musique amplifiée

Depuis 2006, des opérations de sensibilisation ont été mises en place avec les services de santé scolaire du rectorat, notamment avec la mise à disposition de 100 000 kits dépliant + bouchons d'oreilles dans les lycées et collèges publics et privés de la Région par l'intermédiaire des infirmières scolaires.

Par ailleurs, la DRASS a passé une convention avec le Laboratoire d'acoustique de l'université du Maine et de l'école supérieure d'électronique de l'Ouest pour réaliser des outils de sensibilisation utilisables en enseignement musical au collège (simulation pertes et traumatismes auditifs par logiciels de traitement du son, estimation des niveaux sonores par têtes acoustiques).

Enfin, dans les départements 53, 49 et 72 la DRASS a participé au cofinancement d'achat de bouchons moulés avec filtres auprès de jeunes musiciens volontaires (en lien avec les réseaux de musique actuelle des Pays de la Loire et la Mutualité Française)

Une généralisation de cette opération sur toute la région est prévue en 2008.

Plan de la fiche

- 1) le bilan à mi-parcours du PRSE
- 2) Le guide des bâtiments accueillant des enfants
- 3) La rédaction du document sur une étude des réseaux d'eau chaude dans les hôtels
- 4) Les marchés publics sur le contrôle sanitaire des eaux potables et de loisirs
- 5) La poursuite du plan de formation des professionnels de santé à la pandémie grippale

6000 guides à l'usage des responsables d'établissements accueillant des enfants diffusés
35603 professionnels de santé formés à la pandémie grippale

-La lutte contre la légionellose par contrôles-inspections est une priorité d'action pluriannuelle
- la passation des marchés publics dans le cadre du contrôle sanitaire



SANTÉ
ENVIRONNEMENT
BOP 228

Direction Régionale
des Affaires Sanitaires et
Sociales
des Pays de la Loire
Rapport d'activité 2007

Dans le cadre du BOP 228, l'activité du service Santé Environnement a été marqué en 2007 par :

1 – le bilan à mi-parcours du PRSE

Les actions qui composent le PRSE sont chacune cadrées par des objectifs lisibles et quantifiés et l'état de leur avancement est régulièrement évalué à travers des "fiches actions" mises à jour au 30 juin de chaque année.

La volonté de promouvoir une information large et objective sur la problématique de santé environnement, les avancées obtenues et les difficultés ou écarts encore enregistrés s'est notamment traduite par :

- la mise en place d'un site internet dédié (www.pays-de-la-loire-prse.org),
- l'organisation, en collaboration avec la DRIRE, de journées annuelles d'information permettant de présenter l'avancement des travaux et actions et de favoriser les échanges entre les différents acteurs socioéconomiques.

En 2007, la réunion d'information du 23 octobre, a été consacrée au bilan à mi-parcours du PRSE. A cette occasion, des visites de sites concernés par des actions du PRSE ont été organisées :

- à la centrale thermique EDF à Cordemais,
- à la station de traitement de l'eau potable de Nantes,
- à l'école supérieure du bois à Nantes.

La journée du 23 octobre a fortement intéressé les médias, en particulier la presse, qui ont couvert l'événement.

2 – Le guide des bâtiments accueillant des enfants

Les enfants sont particulièrement sensibles aux agressions environnementales et ils peuvent être exposés de manière chronique à un nombre important d'agents chimiques, biologiques ou physiques présents dans les locaux ou dans l'environnement extérieur. Cette préoccupation est inscrite dans le plan national santé-environnement (action 29 du PNSE).

Dans le but d'apporter une information globale et mise à jour sur la gestion de ces risques, un guide régional a été édité : [Bâtiments accueillant des enfants - Guide à l'usage des responsables d'établissements](#).

Réalisé dans le cadre de l'action 16 du PRSE, ce document s'inspire en partie des travaux du groupe national «Veiller à la qualité des bâtiments accueillant des enfants» auquel participe la DRASS des Pays de la Loire.

La diffusion de 6000 exemplaires, avec information de la presse, a été réalisée fin 2007 auprès des responsables et gestionnaires des crèches, écoles, collèges, lycées, centres de formation professionnelle, instituts pour enfants handicapés, établissements sportifs et de loisirs, ainsi que vers des collectivités territoriales de la région.

Ce document est téléchargeable sur le site internet de la DRASS et des DDASS (<http://pays-de-la-loire.sante.gouv.fr>), avec des liens vers le rectorat et la direction régionale de la jeunesse et des sports. Une mise à jour électronique est programmée pour juillet 2008.

Ce référentiel est l'aboutissement d'une collaboration active entre les services de l'Etat impliqués (Drass et Ddass, DRDJS, DRE, DRIRE), les autorités de tutelle de l'enseignement (Santé scolaire, Inspection hygiène de l'Académie de Nantes, Directions diocésaines, Direction régionale de l'agriculture), le Conseil régional des Pays de la Loire et le Centre antipoison d'Angers.

3 – La rédaction du document sur une étude des réseaux d'eau chaude dans les hôtels

La légionellose est une infection pulmonaire provoquée par des bactéries de l'eau dites Legionella ou légionelles. La contamination de l'homme se fait par inhalation de microgouttelettes d'eau contaminée lors de douches par exemple. C'est une maladie grave puisqu'elle peut entraîner le décès dans plus de 10% des cas.

En France, en 2006, 1443 cas ont été déclarés aux Ddass (directions des affaires sanitaires et sociales), dont 48 cas chez des résidents des Pays de la Loire.

Chaque année, des établissements de tourisme, dont des hôtels sont identifiés comme source associée à la survenue de cas de légionellose.

Les réseaux d'eau chaude des hôtels, s'ils ne sont pas correctement conçus et entretenus peuvent être le lieu de développement de la bactérie: les clients, en prenant des douches peuvent alors être exposés et développer une légionellose.

Une température suffisante, sans générer de risque de brûlure pour autant, une bonne circulation de l'eau et la lutte contre le tartre sont les 3 principes clés pour éviter la prolifération de la bactérie dans un réseau d'eau chaude.

Les Ddass et Drass des Pays de la Loire, après une **enquête sur 63 hôtels de la région tirés au sort** menée en 2006, ont souhaité sensibiliser les gestionnaires d'hôtel à ce risque en éditant un document accessible sur le site internet des Ddass & Drass :

pays-de-la-loire.sante.gouv.fr, rubrique "environnement et santé", puis "légionelles".

Une diffusion papier est prévue début 2008.(action sur VSS et SPP)

4 – Les marchés publics sur le contrôle sanitaire des eaux potables et de loisirs

L'année a aussi été fortement marquée par la préparation de la **passation des marchés publics départementaux pour le contrôle sanitaire des eaux potables et de loisirs**.

Cette procédure très lourde d'appel d'offre européen a nécessité le recours à un cabinet d'avocats spécialisé dans les marchés publics.

De nombreuses réunions ont eu lieu avec les services départementaux pour l'écriture et la passation des marchés.

5 – La poursuite du plan de formation des professionnels de santé à la pandémie grippale

Enfin en 2007, cette formation des professionnels de santé à la pandémie grippale a été poursuivie sur des crédits spécifiques.

Sur les 2 années (2006/2007) ce sont 4009 professionnels libéraux et 31 594 professionnels des établissements de santé qui auront suivi cette formation.

Plan de la fiche

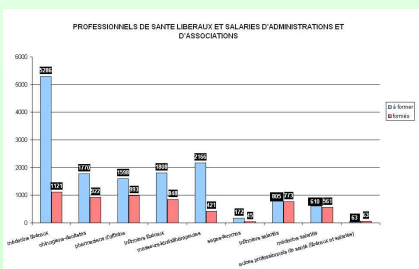
1) Objectifs et organisation des formations

2) Les professionnels de santé libéraux et salariés d'administrations et d'associations

3) Les professionnels des établissements de santé

L'année 2007 a vu :

- la poursuite des formations des professionnels de santé sur le risque "pandémie grippale",
- la formation de plus de 41 000 professionnels de santé .



**DOSSIER
TRANSVERSAL
PANDEMIE
GRIPPALE
BOP 228**

**Direction Régionale
des Affaires Sanitaires et
Sociales
des Pays de la Loire
Rapport d'activité 2007**

L'année 2007 a été marquée par la poursuite du déploiement des formations des professionnels de santé sur le risque "pandémie grippale", engagée en 2006.

1) Objectifs et organisation des formations

L'objectif poursuivi a été de délivrer et diffuser aux professionnels de santé une formation homogène au niveau national sur l'état des connaissances scientifiques de l'évolution de l'épizootie et de l'épidémie de grippe aviaire et sur les mesures pratiques que les professionnels de santé auront à mettre en œuvre en phases pré-pandémique et pandémique, vis-à-vis de leur protection, de la gestion de leur cabinet ou officine et dans la prise en charge de leurs patients.

Deux schémas de formation ont été mis en place, l'un pour les professionnels des établissements de santé et médico-sociaux publics et privés, l'autre pour les professionnels de santé libéraux et salariés (hors établissements).

Dans les deux cas **les formations se sont déroulées en trois temps** :

- une formation au niveau national de formateurs régionaux ;
- une formation de formateurs locaux dispensée par les formateurs régionaux ;
- la sensibilisation des professionnels de santé par les formateurs locaux.

2) Les professionnels de santé libéraux et salariés d'administrations et d'associations

Cette formation a été développée avec le concours d'organismes de formation, sur l'ensemble du territoire régional, au plus près de l'exercice de ces professionnels afin d'en faciliter leur accès.

De septembre 2006 à novembre 2007, 5 747 professionnels ont participé aux 336 séances de formations proposées dont :

- 1 121 médecins
- 922 chirurgiens dentistes
- 993 pharmaciens d'officine
- 848 infirmiers libéraux
- 421 masseurs kinésithérapeutes
- 1 442 professionnels de santé salariés d'administrations et d'associations (toutes professions énumérées ci-avant) auxquels elles s'adressaient plus particulièrement.

Le coût de cette formation a été de 529 976 euros.

3) Les professionnels des établissements de santé

Le deuxième schéma de formation a concerné tous les professionnels des établissements de santé.

35 328 (y compris 429 formateurs) professionnels ont ainsi participé aux sessions organisées dans leurs établissements, pour un coût total de 248 3367 euros.

Plan de la fiche

1) Prévention de l'exclusion et actions en faveur des plus vulnérables

2) le plan d'action renforcé pour les personnes sans abri - PARSA

3) conduite et animation de la politique de lutte contre l'exclusion

Les moyens :

+ 11,9 %
soit 36.2 M€

1 710 personnes
hébergées en urgence ou
en insertion au 31/12/2007

PREVENTION DE
L'EXCLUSION ET
INSERTION DE
PERSONNES
VULNERABLES
BOP 177

Direction Régionale
des Affaires Sanitaires et
Sociales
des Pays de la Loire
Rapport d'activité 2007

L'année 2007 a été marquée par l'engagement national en janvier pour un Plan d'Action Renforcé pour les personnes Sans Abri (PARSA), et sa déclinaison sur les territoires.

1. Prévention de l'exclusion et actions en faveur des plus vulnérables

Les publics bénéficiaires sont les personnes relevant de l'aide sociale de l'Etat : personnes ou familles en situation d'exclusion sociale, personnes sans domicile (provisoirement ou durablement).

Les principaux moyens d'intervention sont constitués :

- des dispositifs de veille sociale (115, équipes mobiles, SAMU social, accueils de jour, centres d'accueil et d'orientation) en fonctionnement toute l'année et renforcés pendant la période hivernale
- de places d'hébergement d'urgence : en général dans des petites structures collectives, mais aussi sous formes d'hébergements éclatés
- de places d'hébergement d'insertion gérées par des centres d'hébergement et de réinsertion sociale
- de places de logement adapté en maisons relais
- du soutien aux dispositifs de logement adapté, par l'accompagnement social : résidences sociales, FJT
- du dispositif d'appui social individualisé : accompagnement individuel des personnes sans emplois et en situation d'exclusion sur leurs problématiques sociales et pour la construction d'un projet d'insertion professionnelle (en lien avec les ANPE)

Le BOP contribue également au financement d'actions spécifiques en direction des jeunes (points accueil et écoute jeunes), des gens du voyage, ou dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme.

L'organisation des dispositifs est départementale, coordonnée dans le cadre des plans accueil-hébergement-insertion, et s'articule avec les dispositifs d'action sociale et de logement des personnes en difficultés gérés et mis en oeuvre par les collectivités locales, ainsi qu'avec les acteurs des politiques de l'emploi.

2. La mise en œuvre du PARSA

La mise en œuvre du PARSA a nécessité la mobilisation de tous les acteurs pour ré-interroger la pertinence des dispositifs d'hébergement au regard des besoins des populations sans domicile, afin :

- d'apporter une *réponse individualisée* mieux adaptée à leur parcours
- de *coordonner* dans la durée les *actions des intervenants sociaux* dans le but d'une réinsertion dans des dispositifs de droit commun.

**Evolution de l'équipement
avec :**

***Transformation des places
d'hébergement d'urgence en**

- **238 places
d'hébergement de
stabilisation**
- **84 places
d'hébergement
d'insertion**

***Pérennisation de 149 places
d'urgence**

***Développement des maisons
relais**

**Evolution des conditions
d'accueil dans les
établissements avec :**

***l'amélioration des droits des
personnes,**

***une meilleure coordination
des acteurs autour d'un
parcours individualisé
d'insertion**

Cette mise en œuvre s'est traduite par des modifications importantes :

- *l'extension des horaires d'ouverture des hébergements d'urgence* avec une ouverture 24h/24
- *l'extension des plages horaires de la veille sociale*, garantissant un accès le week-end et jours fériés,
- la *transformation de places d'hébergement d'urgence* en
 - * 238 places d'hébergement de stabilisation
 - * et 84 places d'hébergement d'insertion
- la mise en place du *principe de continuité* dans les hébergements c'est-à-dire de non remise à la rue des personnes sans solution d'accueil
- la *pérennisation à l'année* de 149 places d'hébergement d'urgence
- le *développement des maisons relais* avec 73 places nouvelles créées en 2007 et 191 places en projet pour 2008

Cette nouvelle impulsion a permis une *amélioration de l'accès au logement durable* pour les personnes en sortie de ces dispositifs d'hébergement, grâce à la mobilisation des bailleurs sociaux et privés.

Par ailleurs, dans le cadre de la politique d'appui social individualisé et de la redéfinition des champs et modalités d'intervention, il a été réalisé un *recentrage sur les publics vulnérables (relevant de l'allocation parent isolé API, jeunes chômeurs, chômeurs de longue durée, personnes handicapées...)* des mesures financées par l'Etat pour des personnes présentant des difficultés d'insertion sociales et professionnelles.

Enfin, 3 337 personnes ont bénéficié d'un accompagnement dans le cadre d'une mesure ASI en 2007.

3 La conduite et l'animation de la politique de lutte contre l'exclusion

Dans ce domaine, deux actions ont notamment été engagées en 2007 :

- une *re-formalisation des schémas départementaux en cours dans plusieurs départements* permettant d'adapter et redéfinir les dispositifs d'accueil et d'hébergement des personnes vulnérables
- le lancement, par la FNARS régionale, dans le cadre du soutien au développement des démarches de qualité et d'adaptation des projets au service des usagers, d'un programme pour *accompagner les établissements et services souhaitant s'engager dans une démarche d'évaluation interne.*

Plan de la fiche

- 1) le BOP 157- Handicap et Dépendance
- 2) l'actualisation du PRIAC (2007-2011)
- 3) l'ouverture du CRERA
- 4) l'étude sur le devenir des IME dans la région
- 5) le Plan d'aide à la modernisation (PAM)
- 6) le conventionnement des EHPAD

BOP 157 :

75 865 927 euros

CREDITS CNSA :

Handicap : 391 166 690 €

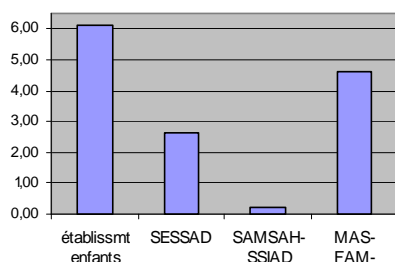
P. Agées : 357 062 561 €

1 880 jeunes handicapés vont atteindre 20 ans entre 2007 et 2011

Développer :

- La création des places en structures pour adultes ;
- La transformation des places pour enfants en places pour adultes
- L'accompagnement vers le milieu ordinaire (services)

Equipement régional au 31/12/2007



BOP 157 et CNSA Secteur médico-social PH-PA

Direction Régionale
des Affaires Sanitaires et Sociales
des Pays de la Loire
Rapport d'activité 2007

L'année 2007 a été marquée par...

1) Le BOP 157 – Handicap et Dépendance

Les crédits dans le cadre du BOP 157 ont permis de financer plus particulièrement :

- **171 places d'établissements et services d'aide par le travail (ESAT)**. L'Etat a, en outre, accompagné financièrement la signature de contrats d'objectifs et de moyens (COM) soit 308 180 euros ;
- **le dispositif MDPH** (1 755 315 euros) pour le fonctionnement, le fonds de compensation, une contribution exceptionnelle aux mises à disposition. Est venue s'ajouter une dotation du BOP support dans le cadre de la fongibilité asymétrique à hauteur de 561 724 euros ;
- **14 groupes d'entraide mutuelle (GEM)** pour les déficients psychiques.

2) L'actualisation du Programme Interdépartemental d'Accompagnement des Handicaps et de la Perte d'Autonomie (PRIAC) – 2007-2011

Elaboré pour 5 ans, il fixe les priorités de financement des créations, extensions et transformations des établissements et services d'accompagnement pour les personnes âgées dépendantes et les personnes, enfants ou adultes, en situation de handicap, tarifés par l'Etat dans la région. Les principaux objectifs sont le développement de la prévention et le dépistage précoce, la scolarisation, la formation et l'insertion professionnelle, la vie sociale, l'accompagnement du vieillissement.

Les enveloppes financières reçues par la région au titre du PRIAC ont permis en 2007 la création de :

- **70 places pour enfants handicapés** dont 46 places de services ;
- **224 places pour adultes handicapés** (84 en services et 140 en établissement, dont 2 places d'accueil temporaire) ;
- **518 places pour personnes âgées** (172 en Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes, 208 en Service de Soins Infirmiers à Domicile, 58 en Hébergement Temporaire et 80 en Accueil de jour).

3) L'ouverture d'un centre régional d'études et de ressources pour l'autisme et les troubles envahissants du développement (CRERA)

Mis en place sous l'égide de la DRASS des Pays de la Loire avec les partenaires concernés et après un avis favorable du CROSMS le 6 mars 2007, ce centre à vocation régionale **a été créé par arrêté du Préfet de Maine-et-Loire le 19 avril 2007**. Le Promoteur (CHU d'Angers) assure la gestion en partenariat avec une association de parents d'enfants autistes (Sésame Autisme 44).

Il a la particularité d'être organisé en deux pôles complémentaires coordonnés par un médecin psychiatre : unité sanitaire à Angers, unité médico-sociale à St-Herblain.

4) L'étude sur le devenir des IME dans la région

Une étude qualitative menée par le CREAI à la demande de la DRASS, a mis en exergue la nécessité de diversifier l'offre pour anticiper notamment les effets liés à l'augmentation du nombre de jeunes maintenus dans les établissements au titre de l'amendement "creton" (supérieur au niveau national, cette tendance va s'accroître au regard des projections de population).

5) Le plan d'aide à la modernisation (PAM)

Le **plan d'aide à la modernisation** des établissements pour personnes âgées et pour personnes handicapées a mobilisé les services en 2007.

Ce plan, doté de 184,9 M€ d'excédents de l'exercice 2006 de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), était centré sur l'amélioration de la qualité de vie des personnes en perte d'autonomie.

La programmation régionale a été réalisée en concertation étroite avec les conseils Généraux et les préfets des départements.

Elle a concerné 17 établissements pour personnes âgées de tous types pour un montant d'aides de 8,34 M€ au taux moyen de 12,4% et 9 établissements pour enfants et adultes handicapés pour un montant d'aides de 2,8 M€ au taux moyen de 29,9%.

Ainsi 77 M€ d'opérations de modernisation de locaux existants, soit par restructuration soit par reconstruction seront aidés par la CNSA modérant ainsi l'impact sur les prix de journée.

6) le conventionnement des EHPAD

514 conventions ont été signées et 39 841 places transformées en places d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) après signature de la convention de première génération, au 31 décembre 2007.

Les premiers renouvellements de conventions ont été réalisés en 2007, après évaluation du besoin de soins des personnes accueillies en EHPAD (PATHOS) générant un renforcement notable des moyens des établissements concernés et de la qualité de prise en charge des soins.

**BOP 157
et CNSA**

Secteur médico-social
PH-PA

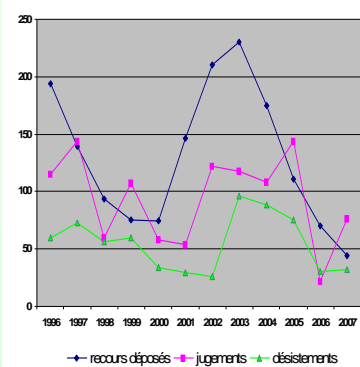
Direction Régionale
des Affaires Sanitaires
et Sociales
des Pays de la Loire
Rapport d'activité 2007

Plan de la fiche

- 1) Informations générales
- 2) Une chute des requêtes enregistrées
- 3) Analyse des requêtes enregistrées
- 4) Analyse des décisions du juge (statistiques et non au fond)
- 5) Conclusion

**Baisse de 64 %
des dossiers enregistrés
entre 2005 et 2007**

La juridiction depuis 1996



TRIBUNAL INTERREGIONAL DE LA TARIFICATION SANITAIRE ET SOCIALE DE NANTES

**Direction Régionale
des Affaires Sanitaires et
Sociales
des Pays de la Loire
Rapport d'activité 2007**

L'année 2007 a été marquée par une forte baisse des requêtes enregistrées.

1) Informations générales

La 1^{ère} audience du Tribunal de la tarification sanitaire et sociale de Nantes dans sa nouvelle composition s'est mise en place le 27 avril 2007 présidée par Monsieur Bernard MADELAINE, nommé par le vice-président du Conseil d'Etat le 27 juin 2006.

Par arrêté du 20 juin 2007, Madame Françoise MAGNIER a été désignée présidente-suppléante de la juridiction.

2) Une chute des requêtes enregistrées

Pour l'année 2007, 44 nouvelles requêtes ont été enregistrées, soit 43 % de dossiers en moins par rapport à 2006, et 64% par rapport à 2005.

Une **diminution** réelle du nombre de recours est constatée également dans l'ensemble des autres Tribunaux (Lyon, Paris, Nancy et Bordeaux).

Les explications semblent trouver leur origine notamment :

- ✓ pour une grande partie, dans la signature de contrats pluriannuels, tels les conventions tripartites, les contrats d'objectifs et de moyens (CPOM) qui contractualisent désormais, et le plus souvent, les relations entre les associations et les autorités de tarification, sur une période de 5 ans, en impliquant souvent un "rebasage" des établissements
- ✓ dans le versement de crédits complémentaires accordés pour apurer les déficits 2005 des centres d'hébergement et de réinsertion sociale.

Par ailleurs, l'évolution des règles de recevabilité des requêtes et l'application qui en est faite par la jurisprudence (notamment concernant l'article R315-18 du code de l'action sociale et des familles) peuvent inciter certaines associations n'ayant pas à leur disposition de conseiller juridique à renoncer à constituer un dossier de contentieux.

3) Analyse des requêtes enregistrées

Ces 44 requêtes concernent pour 61,36 % des maisons de retraite et/ou E.H.P.A.D., pour 13,64 % des centre d'hébergement et de réinsertion sociale (C.H.R.S.) , et 11,36 % des établissement et service d'aide par le travail (E.S.A.T.) ; les 13,64% restants concernent des longs séjours, SSIAD, soins de suite et lieu de vie de manière égale.

Pour la première année depuis 2002, le nombre de recours déposés par les particuliers dépasse celui des associations ; ils représentent 52,27 % des requêtes.

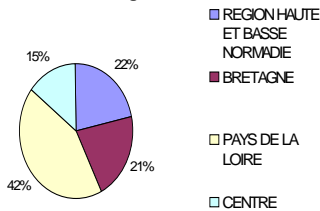
Il en est de même quand il s'agit de la qualité des autorités de tarification ; ainsi 61% des dossiers concerne un litige avec le conseil général contre 38,57% en 2006 et 11,71% en 2005. Cela est essentiellement en lien avec le fait que les requérants sont des résidents, ou enfants de résidents, d'établissements pour personnes âgées contestant des prix de journée d'hébergement.

Les régions Centre et Pays de la Loire comptent le plus grand nombre de dossiers, soient 40 recours (sur 44 déposés).

Entre 2002 et 2007, la région des Pays de la Loire est concernée par environ 40% des recours ; la plus faible moyenne étant celle de la région Centre avec 15 % des requêtes enregistrées.

La juridiction ayant son siège à Nantes, la proximité pourrait être une raison invoquée pour expliquer ces chiffres – il faudrait se rapprocher des autres juridictions pour savoir si elle demeure valable.

2002-2007 : répartition des recours par région



La contractualisation :

**Une diminution des recours
Un motif de désistement**

**De nouveaux requérants :
Les usagers**

TRIBUNAL
INTERRÉGIONAL
DE LA
TARIFICATION
SANITAIRE ET
SOCIALE
DE NANTES

Direction Régionale
des Affaires Sanitaires et
Sociales
des Pays de la Loire
Rapport d'activité 2007

4) Analyse des décisions du juge en 2007

Au cours des 10 audiences de l'année, 108 dossiers ont fait l'objet d'une décision 37,04% concernent des décisions de désistement.

Cette moyenne est constante depuis 2002 ; Depuis cette date, le Tribunal a pris 936 décisions, dont 355 correspondent à des désistements, soit environ 38 %.

Les raisons de ces désistements :

Lorsqu'il s'agit de particuliers :

- un dossier difficile à constituer (trop de pièces et trop d'exemplaires)
- une procédure trop longue (1 an à 1 an ½)
- une méconnaissance de la réalité des établissements avec une difficulté quant il s'agit d'étudier des budgets prévisionnels
- des difficultés en découlant pour développer des moyens de fonds recevables
- le décès du résident

Lorsqu'il s'agit d'associations :

- versement d'une dotation complémentaire
- une négociation dans le cadre de la signature d'un contrat pluriannuel
- la prise en compte de la jurisprudence de la juridiction (notamment difficulté à justifier d'une demande de crédits supplémentaires et ce, en adéquation avec l'application des articles du C.A.S.F. susvisés).

Au 31 décembre 2007, 80 dossiers restent à juger; ils se répartissent de la manière suivante:

- 2 dossiers pour l'année 2004
- 7 dossiers pour l'année 2005 33 dossiers pour l'année 2006
- 38 dossiers pour l'année 2007 (dont 18 dossiers concernent des usagers)

5) Conclusion

La contractualisation amorcée avec la signature des conventions tripartites pour les établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes puis les contrats d'objectifs et de moyens pour les Centre d'hébergement et de réinsertion sociale ou les Etablissement et service d'aide par le travail (E.S.A.T.) , engendre de nouvelles relations entre les associations et leurs autorités de tarification .

Une conséquence visible : la diminution des contentieux auprès de la juridiction de la tarification. Souvent, contester un budget de l'année N permettait, du fait du calendrier budgétaire, la négociation du budget de l'année N+1.

Signer un contrat pluriannuel garantit au minimum une dotation globale pour les 5 années à venir.

L'année 2008 devrait être une année d'évaluation, de prospective ; en effet, une confirmation de la forte baisse des dossiers enregistrés deux années consécutives et pour les raisons susvisées, pourrait faire penser à une situation analogue, après 1996, avec la signature des premières contrats d'objectifs et de moyens dans le domaine sanitaire ; la principale conséquence ayant été une extinction quasi-totale des contentieux de la tarification dans ce domaine.

Plan de la fiche

- 1) Les évaluations
 - Evaluation relative à la réforme de l'assurance maladie
 - L'audit relatif aux indus
- 2) La veille/observation

Contrôles sur place :

- 3 organismes ont fait l'objet d'un contrôle comptable et de gestion (COREC)
- 61 dossiers traités dans le cadre de la liste d'aptitude

Contrôles sur pièces :

- 20 mutuelles contrôlées
- Contrôle de la légalité :
 - 189 examens de PV de conseils d'administration
 - 361 examens de PV de commissions dont 234 commissions de recours amiable

Les activités d'évaluation et de veille/observation constituent un outil pour la DSS dans ses relations avec les caisses nationales (suivi, évaluation, renouvellement des conventions d'objectifs et de gestion)

**SERVICE
PROTECTION
SOCIALE**

**Direction Régionale
des Affaires Sanitaires et
Sociales
des Pays de la Loire
Rapport d'activité 2007**

Outre les missions de contrôle des organismes de la Sécurité Sociale (voir les chiffres dans l'encadré), **l'année 2007 a été marquée par deux missions exercées à la demande de la Direction de la Sécurité Sociale (DSS) :**

I – UNE MISSION D'EVALUATIONS

1) - Evaluation relative à la réforme de l'assurance maladie

Cette évaluation s'est située dans une logique d'évaluation 3 ans après la mise oeuvre de la réforme de l'assurance maladie initiée par la loi du 3 août 2004.

Elle a visé à mettre en valeur le processus de mise en oeuvre de la réforme, les difficultés rencontrées et les initiatives locales ainsi que l'évolution des relations partenariales

Pour la région des pays de la Loire, l'évaluation a concerné les acteurs suivants :

- 2 CPAM : Angers, Laval
- 2 Services Médicaux (ELSM) : id°

Les inspecteurs ont conduit l'évaluation par des entretiens sur place dans les CPAM et ELSM de l'échantillon, sur la base des questionnaires fournis par la DSS.

Un rapport a été établi par organisme et transmis à la DSS.

Une synthèse nationale sera réalisée par la DSS

2) - L'audit relatif aux indus

Cet audit a été mené conjointement avec le Trésor

Le comité de pilotage « audits conjoints DSS/DGCP », du 12 décembre 2006 avait retenu comme thème d'audit pour 2007 la prévention, la détection, le recouvrement et le suivi des indus

L'indu se définit comme toute somme d'argent reçue par erreur, quelle que soit la cause de l'erreur : « ce qui est payé sans être dû » ou « ce qui n'est pas dû » (articles 1235 et 1376 du Code civil).

On distingue deux grandes catégories d'indus communes à toutes les branches :

- les erreurs imputables aux services des caisses dans l'application des règles de droit ou dans le calcul des prestations ;
- les erreurs dues à l'information tardive ou déficiente de la caisse par les assurés sociaux.

Les inspecteurs qui ont mené les investigations ont eu pour mission de :

- recenser le nombre, le poids financier des indus et d'en établir une typologie ;
- vérifier le respect des dispositions législatives et réglementaires applicables ;
- mesurer l'efficienc e des organisations sur cette question : prévention, détection et recouvrement ; identifier les bonnes pratiques susceptibles d'être étendues à d'autres organismes.

A noter que les prestations suivantes ont été plus particulièrement observées :

- Pour la branche Famille : les aides au logement
- Pour la branche Maladie : la CMU Complémentaire

L'échantillon retenu pour la région des Pays de la Loire : les 4 organismes constitués par les CPAM et les CAF de Nantes et Le Mans.

II – UNE MISSION DE VEILLE/OBSERVATION

Deux thèmes ont été traités en priorité en 2007 :

- la **lutte contre les fraudes** dans les organismes
- la **mise en œuvre du nouveau régime social des indépendants** (RSI)

La DRASS a procédé au recueil des données pour les faire remonter au ministère.

**SERVICE
PROTECTION
SOCIALE**

Direction Régionale
des Affaires Sanitaires et
Sociales
des Pays de la Loire
Rapport d'activité 2007

Plan de la fiche

1) Un nombre d'internes en constante augmentation

2) L'organisation d'une nouvelle profession : les ostéopathes

**+18.75 % d'internes
entre 2005 et 2007**

**600 dossiers
déposés à la DRASS
par les ostéopathes**

**MISSION
PROFESSIONS
BOP 171**

**Direction Régionale
des Affaires Sanitaires et
Sociales
des Pays de la Loire
Rapport d'activité 2007**

Pour le service mission professions, l'année 2007 a été marquée par

1) un nombre d'internes en constante augmentation

La progression du nombre des internes a été de + 18.75 % en deux ans
moyenne 2005 = 656
moyenne 2006 = 718
moyenne 2007 = 779

Si l'on peut être satisfait de l'accroissement du nombre des internes du fait d'une démographie médicale difficile à moyen terme, cette situation entraîne pour le moment, sur le terrain, des difficultés d'affectation dans les services hospitaliers pour certaines disciplines, notamment la chirurgie, l'anesthésie, et la gynécologie-obstétrique.

Le financement de ce surnombre n'est pas assuré complètement dans les budgets hospitaliers.

2) l'organisation d'une nouvelle profession : les ostéopathes

Des mesures transitoires permettent aux ostéopathes :

- en exercice à la date de parution des textes
- ayant une expérience professionnelle de plus de 5 années dans les 8 années précédentes

de bénéficier de l'autorisation d'user professionnellement du titre d'ostéopathe, même si leur formation ne correspond pas à ce que la réglementation vient de définir.

Plus de 600 dossiers ont été déposés à la DRASS.

La commission chargée d'émettre un avis sur ces dossiers s'est réunie pour la première fois en novembre 2007.

Plan de la fiche

- 1 Une gestion performante du plafond d'emploi
- 2) La régionalisation de la liquidation des dépenses de masse salariale
- 3) La mutualisation du budget de fonctionnement DDASS 44-DRASS
- 4) La démarche d'audit partenarial avec la Trésorerie Générale

BOP 124 (personnel)
29 373 360€

**BOP 124
(fonctionnement)**
2 546 828€

La DRASS au 31/12/2007 :

- 175 agents
- 58 hommes et 117 femmes
- 165 titulaires, 5 non titulaires et 5 mis à disposition
- 60 agents de catégorie A, 44 de catégorie B et 61 de catégorie C
- 138 administratifs et 27 techniques

**RESSOURCES
HUMAINES ET
FINANCIERES
BOP 124**

**Direction Régionale
des Affaires Sanitaires et
Sociales
des Pays de la Loire
Rapport d'activité 2007**

L'année 2007 a été marquée par :

1) Une gestion performante du plafond d'emploi

En tant que responsable du BOP Conduite et soutien des politiques sanitaires et sociales (BOP 124 dit "support"), la DRASS Pays de la Loire a coordonné la gestion du plafond d'emploi régional et de la masse salariale. Pour 2007, le plafond régional était de **573,5 ETPT** (après retranchement des tranches de fongibilité asymétrique MDPH).

Par un suivi précis et une gestion rigoureuse, le plafond d'emploi a été saturé à 99,9% puisqu'il a été réalisé à hauteur de **573,3 ETPT**. 157 mois contractuels ont pu ainsi être dégagés au niveau régional. Pour sa part, la DRASS a pu recruter 26 mois contractuels en 2007.

2) La régionalisation de la liquidation des dépenses de masse salariale

La DRASS et les DDASS de la région Pays de la Loire ont décidé de procéder à la régionalisation de la liquidation de l'ensemble des dépenses de masse salariale (paie, vacations et autres rémunérations) à la fin de l'année 2006 ; celle-ci a été effective à compter d'avril 2007, après un important travail de préparation et de coordination.

Concrètement, l'ensemble des éléments nécessaires au paiement des agents des DDASS et DRASS sont saisis, après préparation par chacune des DDASS, au sein du service mutualisé DDASS 44-DRASS. Cette opération concerne près de 660 agents et 2 000 vacations, pour un montant total de **29 373 360€**

Dorénavant, pour les dépenses de personnel, les DDASS et DRASS ne constituent donc plus qu'un seul ordonnateur pour la Trésorerie Générale de Loire Atlantique. Pour rendre possible cette régionalisation et la poursuivre dans la perspective de la pleine mise en œuvre de la LOLF et de bonne gestion de la masse salariale, l'harmonisation des pratiques au sein de la région a été et reste un préalable incontournable.

3) La mutualisation du budget de fonctionnement DDASS 44-DRASS

Sur le plan des moyens de fonctionnement, la DDASS de Loire Atlantique et la DRASS Pays de la Loire, qui sont installés sur le même site (M.A.N) et dont les services supports (Ressources Humaines, Comptabilité, Logistique, Documentation...) sont mutualisés depuis 2002, ont également décidé, en avril 2007, de mutualiser leur budget de fonctionnement.

4) La démarche d'audit partenarial avec la Trésorerie Générale

La DRASS s'est engagée en 2007 dans une démarche de sécurisation de sa chaîne comptable, en mettant en place les premiers éléments du Plan d'Action Ministériel de contrôle interne comptable. Aux côtés de la DDASS 44 et en partenariat avec la Trésorerie Générale, la DRASS a participé en octobre 2007 à la réalisation d'un audit partenarial sur trois types de dépense : les frais de déplacements, les marchés à procédure adaptée et les crédits d'hébergement d'urgence. Les conclusions seront rendues et les préconisations à mettre en œuvre sur 2008.

Plan de la fiche

- 1) Développement de la gestion des ressources humaines
- 2) Développement de la modernisation de la gestion publique
- 3) Développement des techniques de contrôle budgétaire et d'évaluation
- 4) Développement des techniques de veille et sécurité sanitaire

L'année 2007 a été marquée par

Le plan de formation 2007 a été mis en œuvre autour d'un axe majeur de développement de compétences métier.

Il a traduit la volonté de participer particulièrement au :

- ✓ **Développement de la gestion des ressources humaines en privilégiant :**
 - . les pratiques managériales
 - . la prise en compte de la qualité de vie au travail par les techniques de communication interpersonnelle
- ✓ **Développement de la modernisation de la gestion publique par la prise en compte :**
 - . des nouveaux outils budgétaires dans le cadre de la LOLF
- ✓ **Développement des techniques de contrôle budgétaire et d'évaluation :**
 - . des Etablissements de santé
 - . des Etablissements sociaux et médico-sociaux
- ✓ **Développement des techniques de veille et sécurité sanitaire privilégiant :**
 - . la culture et gestion de crise et la communication de crise

La préparation aux concours et examens, moyen privilégié de promotion interne, a également été considérée comme prioritaire et a bénéficié de crédits importants.

**CEREFOC
BOP 124**

**Direction Régionale
des Affaires Sanitaires et
Sociales
des Pays de la Loire
Rapport d'activité 2007**

REPARTITION DE L'ENGAGEMENT PROGRESSIF DES CREDITS	
Sous-Délégation 2007	MONTANT 100%
CREDITS FORMATEURS	
Actions collectives régionales	2 999,84 €
adaptation au poste	96,77 €
actions collectives interrégionales	1 612,80 €
actions d'initiative nationale	2 529,21 €
formations informatiques régionales	580,60 €
formations informatiques nationales	0,00 €
SOUS -TOTAL	7 819,22 €
CREDITS NATIONAUX	
AIN diverses	26 069,96 €
Perfectionnement à l'emploi des IASS	10 371,53 €
LOLF	2 159,35 €
AIN informatique	0,00 €
Formation informatique des informaticiens	0,00 €
Inter-régional	17 239,46 €
Formation informatique des utilisateurs	5 281,52 €
SOUS -TOTAL	61 121,82 €
CREDITS REGIONAUX	
Actions collectives régionales	77 606,84 €
Actions inter-régionales	0,00 €
Préparation concours	30 808,69 €
Formations individualisées	16 372,25 €
Formations diplômantes	4 551,35 €
Bilan professionnel	3 360,00 €
Adaptation au poste	66,75 €
achats divers	0,00 €
E.N.S.P.	9 232,51 €
formations bureautiques et applications	473,19 €
Déplacements formation informatique	4 976,26 €
SOUS -TOTAL	149 447,84 €
TOTAL	218 388,88 €

Plan de la fiche

- 1 – Cadic Intégrale
 - 1.1 Les migrations
 - 1.2 La production
- 2 – Marchés des abonnements (EBSCO Infoservices)

Budget 2007
40 000 €

Soit :
28 000€ pour les abonnements
8 000€ pour les BDD
4 000€ pour les ouvrages

Le nombre des demandes de recherche documentaire est globalement en diminution du fait de l'autonomie des usagers sur Internet,

Mais le niveau de complexité des sollicitations actuelles est plus en plus important.

DOCUMENTATION
BOP 124

**Direction Régionale
des Affaires Sanitaires et
Sociales
des Pays de la Loire
Rapport d'activité 2007**

Au centre de documentation de la DRASS des Pays de la Loire et de la DDASS de Loire-Atlantique,

l'année 2007 a été marquée par :

1 – L'entrée dans l'ère "*Cadic Intégrale*"

Jusqu'à fin mars 2007, le centre de documentation alimentait sa propre base de données bibliographiques grâce au progiciel documentaire Cindoc.

La ré-informatisation de l'ensemble du ministère (administration centrale et services déconcentrés) avec le logiciel informatique documentaire "*Cadic Intégrale*" permet désormais à notre service d'alimenter la base de données nationale Ressac (**R**éseau **S**anté **A**dministration **C**entrale).

1.1 Les migrations

Suite au retard du calendrier national dans la montée en charge de l'outil "*Cadic Intégrale*", notre centre de documentation a poursuivi, au cours du premier trimestre 2007, son paramétrage des données bibliographiques à migrer sur la base Ressac tout en continuant à se former à l'utilisation du nouvel outil.

1.2 La production

A compter du 1^{er} juillet, le centre a commencé à produire des notices bibliographiques sur Ressac concernant :

- *les ouvrages acquis
- *des articles dans le cadre du partage national du traitement des périodiques.

2 – La souscription d'un marché des abonnements

Depuis plusieurs années, le centre documentaire de la DRASS/DASS a externalisé la gestion de ses abonnements (périodiques et documents à mises à jour).

Dans ce contexte, un marché public a été lancé auprès des sociétés gestionnaires d'abonnements sur le site achatpublic.com.

La commission d'appels d'offres a retenu comme prestataire la société **EBSCO Infoservices** et a souscrit avec elle, un contrat d'un montant de 20 553, 29 € TTC pour 2008

La société EBSCO Infoservice, du fait de ce contrat, est l'intermédiaire entre le centre de documentation et les éditeurs de revues (gestion de renouvellement d'abonnements, règlements des factures directement auprès de chaque éditeur, gestion des anomalies dans les abonnements, service web d'accès au catalogue EBSCO et à notre portefeuille d'abonnement ...)

Plan de la fiche

- 1) La fusion des budgets des deux directions
- 2) Les axes de travail 2007
- 3) les crédits 2007

**CRÉDITS CONSOMMÉS
EN 2007**

1 822 700 €

**Éléments marquants de
l'exercice 2007 :**

**la réunion des budgets des
deux directions en un seul,**

l'utilisation de l'outil GLB

**la participation à l'audit
partenarial avec la
Trésorerie Générale**

**LOGISTIQUE
BOP 124**

**Direction Régionale
des Affaires Sanitaires et
Sociales
des Pays de la Loire
Rapport d'activité 2007**

Au service logistique, L'année 2007 a été marquée par :

1. La fusion des budgets des deux directions DDASS 44 et DRASS PDL

Désormais, l'unité de moyens logistiques du service de gestion des moyens est *commun à la DRASS des Pays de la Loire et de la DDASS de Loire-Atlantique*. Il est donc amené à mettre à disposition *des deux services déconcentrés* les moyens leur permettant de fonctionner soit directement, soit en recherchant le meilleur prestataire pour tout ce qui concerne les fournitures, les véhicules, la téléphonie, le mobilier, le matériel de reprographie et les impressions.

Nombre de ses interventions se traduisent en outre par des réaménagements de l'espace : installation des nouveaux collègues et reconfiguration des espaces de travail notamment.

Pour rappel, cette unité assure enfin depuis plusieurs années une mission de suivi de la gestion de la cité administrative avec notamment la préparation et l'exécution du budget décidé par "le conseil de cité".

2. Les axes de travail 2007

Cette unité a mis l'accent en 2007 sur :

1. La poursuite de la mutualisation

Sur ce point particulier, la réunion des deux budgets en un seul a contribué à simplifier les tâches des agents de l'unité, et intégré pleinement le principe que les demandes de chacun sont traitées de façon uniforme, quel que soit le service.

2. Le renforcement de l'utilisation de l'outil informatique Gestion Locale du Budget (GLB), pour limiter les doubles saisies dans la chaîne des opérations allant de la commande au paiement,

3. Le respect des règles des marchés publics, afin de satisfaire au double souci d'une offre économiquement et techniquement intéressante et de l'égal accès des prestataires à la commande publique.

Fin 2007, l'unité a participé à l'audit partenarial Pôle Ressources/Trésorerie Générale (TG) dont l'objectif était de remplacer le contrôle de la TG par un contrôle a posteriori de la Cour des Comptes, après signature d'une convention de partenariat déterminant les procédures à respecter.

3. les crédits 2007

En 2007, les crédits consommés par l'unité moyens logistiques, pour les deux directions, ont été de 1 822 700 €..

Plan de la fiche

- 1) le projet PCOSS
- 2) Statistiques, études et recherche
- 3) le budget

**Budget 2007
115 560 €**

Le rapport final sur le "bien naitre" propose des améliorations sur les circuits d'informations qu'il conviendra de mettre en œuvre en 2008.

Le "Statiss les régions françaises" est tiré à 10 000 exemplaires. Il est très consulté sur internet et constitue un élément indispensable pour la comparaison des régions et des départements en matière d'informations sur le domaine sanitaire et social.

L'année 2007 a été marquée par un travail développé autour de deux axes principaux.

1. le projet PCOSS

Le projet de "Plate-forme de Coordination de l'Observation Sanitaire et Sociale" (PCOSS) a été conduit, en lien avec l'ORS, autour du thème du programme régional de santé publique 'bien naitre'.

Le rapport final et les préconisations ont été présentés devant le GRSP.

Particularité de la démarche

- organisée autour des 4 axes du Plan Régional de Santé Publique, (bien naitre, bien grandir, bien vivre sa vie d'adulte, bien vieillir)
- s'appuie sur le GRSP avec pour finalité la rédaction d'un programme régional d'études et de statistique
- réunit des acteurs régionaux et départementaux du domaine sanitaire mais aussi social

4 étapes de fonctionnement de la plate-forme

- constitution d'un groupe de travail du domaine étudié, chargé de l'inventaire des sources et des outils de partage de l'information et identification des besoins.
- diagnostic partagé des sources et des outils de l'information.
- élaboration de propositions d'améliorations des sources, des circuits d'information et proposition d'investigation sur des besoins non couverts.
- rapport final validé et présenté au GRSP.

2. Statistiques, études et recherche

Trois études ont bénéficié d'un financement de la DREES :

- l'impact sur la demande de soins de l'afflux estival en Vendée
- le baromètre santé environnement
- les personnes handicapées vieillissantes en Sarthe

La région Pays de la Loire est pôle de compétence pour la réalisation du mémento 'Statiss les régions françaises'.

Le Service Statistiques et Etudes a réalisé 4 numéros "Echos des stat" qui ont été publiés sur le site internet de la DRASS:

- l'activité, la clientèle et le personnel des établissements accueillant des enfants et adolescents en difficulté
- activité et personnel des laboratoires privés d'analyse biologiques
- Les passages dans les services d'urgence
- Les IVG en 2006

3. le budget

BUDGET 2007	
FABRICATION DE STATISS INTERREGIONAL et régional	23 060,00
PLATE-FORME DE COORDINATION DE L'OBSERVATION SOCIALE ET SANITAIRE	50 000,00
ETUDES	42 500,00
1, Extension du baromètre santé -environnement	20 000,00 €
2, Les personnes handicapées vieillissantes (complément 2006)	2 500,00 €
3, Afflux estival sur le département de Vendée- impact sur l'offre de soins hospitalière et libérale	20 000,00 €
TOTAL	115 560,00

**STATISTIQUES
BOP 124**

**Direction Régionale
des Affaires Sanitaires et
Sociales
des Pays de la Loire
Rapport d'activité 2007**

Plan de la fiche

- 1) La suite Office 2003
- 2) Le déploiement de l'outil "Cartes et données"
- 3) Changement du dispositif de sauvegarde et de stockage
- 4) Les développements internes

Budget 2007
(DRASS PDL et DDASS
44)

130 000 euros
dont
51 000 euros
d'investissements

**INFORMATIQUE
BOP 124**

**Direction Régionale
des Affaires Sanitaires et
Sociales
des Pays de la Loire
Rapport d'activité 2007**

L'année 2007 a été marquée par :

1) Le changement de version de la Suite Office

La suite Office 97 devenant obsolète, le ministère a lancé un appel d'offre et retenu la **suite Office 2003** de Microsoft.

Celle-ci a été déployée sur l'ensemble de la région fin 2007. Pour la rendre compatible avec les suites libres telles que Open Office, des filtres ont également été installés.

Ce changement est transitoire. En effet en 2009 la **suite Office 2007** devrait être implantée sur les postes des agents du ministère ce qui permettra notamment de travailler sur des documents au **format XML**.

2) Le déploiement de l'outil « Cartes et données »

Depuis l'acquisition de PC sous Windows XP, l'ancien outil Cartes et bases ne pouvait plus fonctionner. Il manquait donc dans les services un outil de cartographie simple.

Le logiciel **Cartes et données** a donc été déployé en même temps que la suite Office sur l'ensemble des postes des DDASS et de la DRASS.

3) Le changement du dispositif de stockage et de sauvegarde

En décembre 2007, a été installé un **nouveau dispositif de stockage** et de sauvegarde des données. Celui-ci permet d'augmenter la capacité des serveurs bureautiques mais aussi d'accroître la fiabilité des sauvegardes.

Ce mouvement de déploiement qui devait se dérouler fin 2007 et début 2008 a été interrompu en 2008. Les régions non encore migrées ne le seront pas pour l'instant.

4) Les développements internes

Le service informatique regroupé a pris en charge un certain nombre de développements, notamment dans le **domaine des examens et concours médicaux et paramédicaux** pour lesquels la réglementation a beaucoup changé.

Par ailleurs un **outil provisoire de gestion des appels à projets** dans le cadre du GRSP a été développé conjointement avec le service informatique de la DDASS 49.

DIRECTION INTERDÉPARTEMENTALE DES ANCIENS COMBATTANTS

104 rue Gambetta BP63607 44036 NANTES cedex 01
Tél. : 02.40.14.57.30 Fax : 02.40.93.30.98 diacnantes@sga.defense.gouv.fr

Plan de la fiche

- 1) L'administration de la dette viagère
- 2) La gestion des droits liés aux pensions militaires d'invalidité
- 4) L'entretien de lieux de mémoire

2 chiffres clés

*une augmentation du nombre de dossiers de pensions militaires d'invalidité instruits **96 %**

* une diminution du nombre de brevets de retraite du combattant attribués **-48%**

Une **nouvelle compétence** confiée en 2007 à la direction interdépartementale :

Les **cartes de stationnement** pour personnes handicapées titulaires d'une pension militaire d'invalidité (193 cartes délivrées)

**DIRECTION
INTER-
DEPARTEMENTALE
DES ANCIENS
COMBATTANTS**

Direction Régionale
des Affaires Sanitaires et
Sociales
des Pays de la Loire
Rapport d'activité 2007

La direction interdépartementale intervient au profit de ressortissants pour lesquels notre pays a une dette. Ses 26 agents sont chargés d'appliquer les dispositions du code des pensions militaires d'invalidité pour la région des Pays de la Loire et en partie pour les collectivités et département d'outre mer.

L'année 2007 a été marquée par l'attribution à la direction d'une nouvelle mission : l'attribution des cartes de stationnement pour personnes handicapées titulaires d'une pension militaire d'invalidité (193 cartes délivrées)

L'activité de la direction relève principalement du programme 169 " *mémoire, reconnaissance et réparation en faveur du monde combattant*" du Ministère de la défense et de trois actions :

1) Administration de la dette viagère

Nombre de dossiers de pensions militaires d'invalidité instruits

2005	2006	2007
8012	803	830

Nombre de brevets de retraite du combattant attribués

2005	2006	2007
10 691	4 702	2 267

2) Gestion des droits liés aux pensions militaires d'invalidité

Volets de facturation ou équivalents pris en charge au titre des soins médicaux gratuits

2005	2006	2007
41 270	34 970	39 591

Nombre de personnes qui ont bénéficié des prestations du centre d'Appareillage

2005	2006	2007
3014	2896	2994

La Direction Interdépartementale a une expérience ancienne dans le domaine médical complexe. Elle gère un centre qui prescrit, conseille, vérifie la qualité technique de l'appareillage. Toutes les prestations sont gratuites et il est ouvert à tout patient ne relevant pas du régime général. L'équipe médico-technique assure chaque mois des consultations dans les chefs lieux de cinq départements.

3) Entretien des lieux de mémoire

La direction interdépartementale des anciens combattants a la responsabilité de 42 carrés militaires regroupant 4118 sépultures perpétuelles attribuées à des soldats français ou alliés morts pour la France.

Elle contribue à la mise à jour de www.sepulturesdeguerre.sga.defense.gouv.fr. Ce site complète www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr qui présente les fiches des mentions morts pour la France des soldats tombés lors de différents conflits.

Département	Carrés militaires	Nombre de sépultures
Loire-Atlantique	10	1499
Maine et Loire	6	887
Mayenne	6	368
Sarthe	9	1032
Vendée	11	332